

Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest est une région avec une longue histoire de mobilité. Ses pays sont à la fois des pays d'émigration et d'immigration, la mobilité intra régionale étant forte dans la région. En 2015, 67% des flux migratoires venant de pays d'Afrique de l'Ouest étaient intra régionaux.¹

Tendances et défis liés à la migration régionale

Les migrations en Afrique de l'Ouest ont dues à de nombreux facteurs. La précarité économique et la croissance démographique rendent l'accès à l'emploi difficile dans des pays à l'économie déjà frêle. Ces éléments contribuent grandement à la **mobilité transfrontalière en Afrique de l'Ouest**. La croissance économique et le développement de ces dernières années ont tout de même offert aux populations relativement jeunes de ces pays (en 2015, l'âge médian de la population d'Afrique de l'Ouest était de 18 ans, et 117 millions de personnes étaient âgées de 15 à 34 ans) de plus grandes ressources et des aspirations croissantes à la mobilité. Ce faisant, la jeunesse d'Afrique de l'Ouest a été dans certains cas amenée à entreprendre des mouvements migratoires plus longs vers des pays développés en dehors de la région.

La **migration forcée** contribue aussi à faire croître les mouvements migratoires en Afrique de l'Ouest. Plusieurs conflits dans la région, notamment ceux en Côte d'Ivoire, au Liberia et en Sierra Leone, ainsi que ceux au Mali et au Nigeria, ont forcé de grands nombres de personnes à aller chercher refuge dans les pays voisins. En outre, de nombreuses zones d'Afrique de l'Ouest sont particulièrement exposées aux catastrophes naturelles et à des **processus de dégradation environnementale intense**. Ceci est dû à la fois au changement climatique et à l'exploitation intensive des ressources, encouragée par la nécessité de nourrir la population croissante de la région. Dans l'impossibilité de se fier à l'agriculture comme moyen de subsistance, un nombre grandissant d'habitants d'Afrique de l'Ouest ont quitté leurs communautés

¹ Les données concernant l'Afrique de l'Ouest sont des calculs basés sur les statistiques du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES ONU), Division de la population, *Stock international de migrants: la révision de 2017*, <http://www.un.org/en/development/desa/population/migration/dqta/estimates2/estimates17.shtml> et *Perspectives de la population mondiale: la révision de 2017*, <https://esa.un.org/unpd/wpp/>.



rurales pour déménager vers des secteurs urbains pauvres. Il n'est pas rare que ces mouvements suivent des routes transnationales.

La mobilité a également été encouragée par l'intégration régionale sous les auspices de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui a contribué à la **liberté de mouvement** et de résidence au sein de la région. Libérés des exigences de visa pour les séjours de moins de 90 jours, les citoyens des États membres de la CEDEAO peuvent se déplacer librement à travers les frontières internes de la CEDEAO, notamment grâce à un passeport CEDEAO.

Aujourd'hui, la migration en Afrique de l'Ouest représente à la fois un **défi et une opportunité**. D'une part, la mobilité en provenance des pays d'Afrique de l'Ouest peut prendre la forme de mouvements de migration irrégulière. Dans ce cas de figure, les violations des droits des migrants et menaces sur leurs vies sont monnaie courante. D'autre part, la migration contribue au développement des pays d'Afrique de l'Ouest, par exemple au Liberia, où les envois de fonds ont atteint 26 % du PIB en 2016.²

Actuellement, **l'amélioration de la gouvernance des migrations** figure en haut de l'agenda politique des pays d'Afrique de l'Ouest. Elle constitue une priorité au niveau régional, ainsi qu'un des objectifs principaux de la coopération entre l'Union européenne (UE) et l'Afrique de l'Ouest. Au niveau régional, l'Approche commune de la CEDEAO sur la migration a défini en 2008 les grandes lignes du cadre global pour les migrations dans la région. Au niveau national, d'après la dernière édition d'une étude publiée par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) et

² La Banque mondiale, *Envois de fonds des travailleurs et rémunérations des salariés, reçus (% du PIB)*, <https://data.worldbank.org/indicator/BX.TRF.PWKR.DT.GD.ZS>



L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en 2016, la majorité des pays d'Afrique de l'Ouest prévoyaient ou étaient déjà engagés dans le développement de politiques migratoires nationales. Au niveau transrégional, le Sommet UE-Afrique de La Valette de novembre 2015, ainsi que son Plan d'action, ont promu une gouvernance de la migration améliorée entre les pays de l'UE et les pays africains.

MIEUX en Afrique de l'Ouest

Depuis 2009, MIEUX a mis en œuvre 52 Actions en Afrique, dont 27 en Afrique de l'Ouest. En plus de la CEDEAO, 14 pays d'Afrique de l'Ouest ont demandé à travailler avec MIEUX.

La forte présence de MIEUX dans la région témoigne de la volonté des pays d'Afrique de l'Ouest et de la CEDEAO de renforcer leurs cadres et leurs capacités de gouvernance des migrations. Elle montre aussi que ces pays considèrent MIEUX comme un partenaire fiable pour atteindre leurs objectifs.³

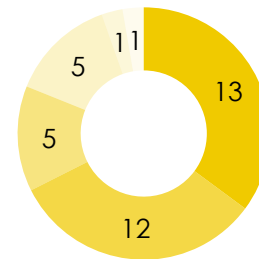
Développement de politiques migratoires

La majorité des Actions MIEUX en Afrique de l'Ouest se sont concentrées sur le développement de politiques, de lois, de stratégies et de plans d'actions dans différents domaines liés aux migrations. L'approche de l'Initiative MIEUX s'est basée sur une association adaptable des éléments suivants : missions d'enquête préliminaires ; activités de renforcement des capacités sous différentes formes ; soutien à la mise en place de structures de coordination rassemblant plusieurs parties prenantes ; collecte de données ; sessions de rédaction ; mise à disposition d'un soutien d'experts à distance ; et organisation d'événements de validation.

Grâce à l'implication des pays partenaires, MIEUX a contribué à la mise en place et au maintien de différents processus institutionnels.

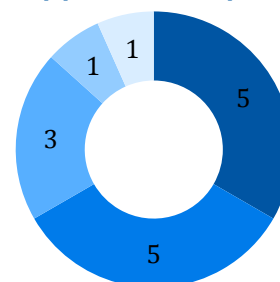
³ Une Action peut couvrir plusieurs thèmes, c'est pourquoi la somme des Actions et des domaines thématiques dans les deux graphiques est supérieure au nombre total d'Actions citées ci-dessus (27).

Actions de MIEUX en Afrique de l'Ouest par domaines thématiques



- Développement de lois/politiques/stratégies sur les migrations
- Migration irrégulière et traite des personnes
- Migration des travailleurs
- Migration et développement

Domaines thématiques liés au développement de politiques



- Migration générale
- Migration irrégulière et traite des personnes
- Migration et développement
- Protection internationale et asile
- Intégration des migrants au niveau local

Politiques et structures de coordination par pays dans lesquels MIEUX a travaillé

Les lois, politiques et stratégies suivantes, ainsi que leurs plans d'action respectifs, ont été créés par le biais d'Actions MIEUX depuis 2009, et ont été coordonnées et rédigées par des comités et des groupes de travail dans chaque pays.

Au Cabo Verde, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Sierra Leone et au Togo, des structures rassemblant plusieurs parties prenantes ont été créées avec le soutien de l'Initiative MIEUX.

Cabo Verde

Stratégie nationale d'immigration (2013)	Groupe de travail rassemblant plusieurs parties prenantes et Unité de coordination de la politique d'immigration
Lois révisées sur les étrangers et l'asile (2013)	Unité de coordination de la politique d'immigration
Plan d'action municipal pour l'intégration des migrants au niveau local (en cours)	Groupes de travail de plusieurs parties prenantes et incluant des ONG et des municipalités

Côte d'Ivoire

Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes et Plan d'action national (2015)	Groupe de travail technique incluant les principales parties prenantes travaillant sur la traite des personnes
Stratégie nationale de migration et de développement (2017)	Une des suggestions de la Stratégie : créer une structure nationale de coordination de la migration et du développement

Niger

Stratégie nationale de lutte contre la migration irrégulière (2017)	Comité interministériel
---	-------------------------

Sénégal

Stratégie nationale de gestion des frontières et Plan d'action national (2013)	Comité interdépartemental au sein du Ministère de l'Intérieur pour la rédaction Comité interministériel pour la validation
--	---

Sierra Leone

Politique migratoire nationale (2017)	Groupe de travail au sein du Département de l'Immigration du Ministère de l'Intérieur
---------------------------------------	---

Togo

Stratégie nationale sur la migration et le développement et Plan d'action national (2017)	Comité interministériel sur les questions de migration et de développement
---	--

Politiques migratoires en Afrique de l'Ouest : le chemin à suivre

Encourager une approche régionale coordonnée

Les migrations intra régionales constituent toujours la principale caractéristique des migrations en Afrique de l'Ouest et elles requièrent donc d'être traitées en adoptant une approche régionale. En ce sens, l'objectif de la libre circulation des personnes au sein des États membres de la CEDEAO, ainsi que l'Approche commune de la CEDEAO sur la migration ont démontré l'importance accordée à une gouvernance régionale des migrations.

Développer davantage de politiques migratoires nationales complètes et de stratégies sectorielles soutenues par des plans d'action réalistes

En Afrique de l'Ouest, un grand nombre de pays ont démontré une forte volonté d'agir en ce sens. D'une part, il est maintenant couramment reconnu que la migration, une question transversale complexe qui couvre plusieurs secteurs et implique un grand nombre d'acteurs, doit être dirigée par le biais d'une approche exhaustive, en développant et en mettant en œuvre des politiques migratoires globales. D'autre part, il est clair que les différents domaines des migrations, par exemple la migration des travailleurs, la traite des personnes, la migration et le développement, etc. doivent être traités par le biais de stratégies sectorielles spécifiques. Ces politiques et stratégies doivent toujours être accompagnées de plans d'action définissant clairement une feuille de route pour leur mise en œuvre, les parties prenantes impliquées et les institutions responsables de chaque étape.

Garantir une collecte, une gestion et une analyse de données migratoires fiables et régulières

Pour que les politiques migratoires se basent sur des faits avérés, elles doivent disposer de données actualisées, fiables, accessibles et comparables. Ces dernières années, de nombreuses d'initiatives ont été entreprises en Afrique de l'Ouest pour



améliorer la qualité de la collecte et du traitement des données migratoires. Entre 2010 et 2012, MIEUX a par exemple apporté son soutien à la Gambie pour finaliser et diffuser une Enquête nationale de 2009 sur la migration et l'urbanisation. MIEUX a également contribué à améliorer les capacités nationales d'élaboration de politiques dans le domaine des migrations.

Garantir une coopération et une coordination horizontales et verticales entre les acteurs concernés, en accordant une attention particulière aux organisations de la diaspora et aux autorités locales

Pour garantir une gouvernance efficace des migrations, les politiques migratoires doivent se baser sur une approche participative. En ce sens, la coordination doit être assurée dans deux directions : a) horizontalement, c.-à-d. en incluant tous les types d'acteurs concernés (institutions et agences gouvernementales, ONG, secteur universitaire, organisations du secteur privé, etc.), en accordant une attention particulière aux organisations de la diaspora ; et b) verticalement, c.-à-d. en impliquant tous les niveaux de gouvernement, en particulier les autorités locales.

Dans le premier cas, l'Action MIEUX en Côte d'Ivoire sur la migration et le développement a, par exemple, impliqué les organisations de diaspora dans le développement de la Stratégie nationale sur la migration et le développement. Cette stratégie vise à maximiser les contributions des communautés d'immigrés comme de celles d'émigrés en vue du développement de la Côte d'Ivoire. Dans le second cas, une action MIEUX au Cabo Verde se concentre actuellement sur le soutien à l'élaboration d'un Plan d'action municipal pour l'intégration des immigrés.

Traiter la migration environnementale dans des politiques et stratégies transversales

Plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest ont développé des politiques et des stratégies spécifiques pour traiter la dégradation de l'environnement et le changement climatique, mais le lien avec la migration et la mobilité reste souvent ignoré. L'intégration de la migration environnementale dans les politiques migratoires et/ou le développement de stratégies spécifiques et ciblées dépassant les dynamiques traditionnelles (par ex. la planification urbaine, les pratiques agricoles, la mobilité interne) permettrait de

combler cette lacune. La coordination par plusieurs ministères, départements et agences de la prévention et de la gestion post-crise, nécessaire à la mise en œuvre de ces changements, peut être améliorée par des organismes de coordination interministériels. L'exemple du Bangladesh peut fournir un modèle aux États d'Afrique de l'Ouest.

En outre, bien qu'il s'agisse d'un phénomène fréquemment transfrontalier, la coopération transnationale en matière de migration environnementale est toujours embryonnaire et peut être améliorée. À cet égard, MIEUX met actuellement en œuvre, en coopération avec les gouvernements du Bénin, de Guinée-Bissau et du Togo, une Action sous-régionale en Afrique de l'Ouest sur le lien entre migration, dégradation de l'environnement et changement climatique.

Tirer pleinement parti des mécanismes de coopération internationale

Pour encore « faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées » (Objectif de développement durable 10.7), l'application d'une approche basée sur les droits de l'homme est désormais une priorité mondiale. La coopération internationale peut s'avérer très pertinente afin de soutenir de nombreux pays à atteindre cet objectif.

Entre autres initiatives, le Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat), ainsi que le Sommet de La Valette et son Plan d'action, se sont avérés être des mécanismes pertinents de dialogue international et de coopération pour une gouvernance migratoire prenant en compte la protection du droit des migrants.

Pendant presque une décennie, l'**Initiative MIEUX** a soutenu le développement de la gestion de la migration conforme aux normes internationales en matière de droits de l'homme. Ceci a été fait par le biais d'un échange entre homologues de pays d'Afrique de l'Ouest et d'États Membres de l'UE et d'actions de développement des capacités.

Cette publication a été produite dans le cadre de l'initiative conjointe de l'UE et de l'ICMPD appelée Initiative Migration EU eXpertise (MIEUX). Les contenus de cette publication relèvent de la seule responsabilité de l'Initiative MIEUX et ne peuvent en aucun cas être considérés comme reflétant les vues de l'Union européenne.

